

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
Grille de redevance et droit de place
votés en Conseil Municipal le 30/11/2023

Usages	Tarifs	Facturation
Droit de place		
Droit de stationnement		
Commerçants fixes électricité comprise coût par emplacement – gratuit à partir de la 5 ^{ème} présence par semaine	43,20 €	semestre (à régler en juin et décembre)
Commerçants passagers électricité comprise donne droit à 2 passages par an	15,00 €	journalier
Redevance : Machines automatiques : alimentaires, laverie etc.		
- inférieures à 2 m ²	60,00 € / an	année (à régler en juin)
- entre 2 et 5 m	78,00 € / an	
- entre 5 et 10 m ²	101,40 € / an	
- au-delà de 10 m ²	131,82 € / an	
Redevance : Terrasses		
les 15 premiers m ² sont gratuits	/	année (à régler en juin)
- de 16 à 30 m ²	105,00 €	
- de 31 à 60 m ²	136,50 €	
- supérieur à 61 m ²	177,45 €	
Vente au déballage	20,00 €	la vente
Cirques, manèges, spectacles ambulants, établissements forains etc,	20,00 €	par jour de présence